

Le budget—M. Forrestall

● (1540)

Il y a un certain nombre d'éléments qui ressortent du présent débat à propos des dépenses militaires et qui à mon avis exigent un examen très attentif de la part des Canadiens. Depuis quelques années, j'ai le curieux sentiment que l'on a établi une orientation pour les Forces canadiennes, que l'on a mis en place une procédure, que l'on a fixé des objectifs, qui n'ont pas obtenu l'approbation du cabinet et sur lesquels ne se sont pas suffisamment prononcés les Canadiens en général, ni même la Chambre des communes. Il y a une dizaine d'années, nos troupes volontaires permanentes comptaient environ 125,000 militaires et, sans réduire les rôles qui leur avaient été confiés, leur nombre est tombé à moins de 80,000.

Après la Seconde Guerre mondiale, les effectifs furent d'abord établis à environ 50,000 hommes et femmes. Pour un pays qui, à l'époque occupait le quatrième rang des puissances mondiales—un pays qui s'était fermement engagé à appuyer les Nations Unies et qui dépendait énormément du commerce extérieur—ce niveau des effectifs militaires était bas et, en fait, était loin du niveau que nos militaires expérimentés jugeaient comme étant suffisant ou prudent. Néanmoins, l'année 1947 vit une réduction sensible des effectifs qui passèrent à environ 35,000 à un moment où le secrétaire d'État aux Affaires extérieures avait jugé bon de critiquer sévèrement le Conseil de sécurité des Nations Unies en prétendant qu'il était «gelé dans l'inutilité». Ce qui ne l'a pas empêché de déclarer comme principe directeur qu'il y avait «nécessité d'accepter des responsabilités aussi bien en temps de paix qu'en temps de guerre». La même année, le premier ministre MacKenzie King s'était fait acclamer pour avoir pris l'initiative d'établir la charte de l'OTAN.

Les déclarations et les initiatives des principaux responsables des Affaires extérieures, monsieur l'Orateur, ont amené les Canadiens à croire que nous étions prêts à joindre le geste à la parole. Le déclenchement de la Guerre de Corée, le 25 juin 1950, a cruellement montré la fausseté de cette hypothèse. Quand la Corée demanda de l'aide, le 27 juin 1950, nous avons heureusement pu détacher immédiatement de notre petit corps permanent une unité de trois contre-torpilleurs. Cependant, nous n'avons pu répondre aux besoins fondamentaux de forces terrestres. Nous avons perdu un temps considérable à recruter quelque 10,000 hommes pour former le 25^e régiment d'infanterie. Il nous a fallu beaucoup plus de temps que nécessaire et que ne l'auraient souhaité nos alliés et beaucoup plus qu'il n'en aurait fallu si la planification de la défense avait été adaptée avec réalisme à la politique extérieure et à la situation mondiale.

Le 25^e régiment d'infanterie n'a pu participer directement aux combats avant le 19 février 1951, bien que nous ayons pu convaincre nombre d'anciens combattants de la Seconde Guerre mondiale, encore capables de combattre, de s'enrôler. En outre, nous avions encore tout un arsenal d'armes traditionnelles et de matériel para-militaire approprié aux manœuvres employées; nous avons donc consacré relativement peu de temps au réarmement. Et pourtant, nous avons mis beaucoup trop longtemps à répondre à l'appel.

Cela me ramène à ma première remarque. En 1950, avec des forces de 50,000 hommes, nous n'avons pu répondre convenablement à un appel à l'aide, malgré la simplicité des manœuvres et de l'artillerie d'alors. Comment pouvons-nous espérer aujourd'hui être en mesure de nous engager dans un combat beaucoup plus complexe, avec les armes et les stratégies actuelles? Depuis 1950, le Canada

assume la charge d'un nombre croissant d'opérations modernes de défense. On peut donc s'attendre qu'un pourcentage croissant des militaires soient entraînés pour des rôles de soutien plutôt que pour le front. Par conséquent, parmi les quelque 80,000 militaires le nombre de ceux qui ont été entraînés pour le front n'est pas beaucoup plus élevé qu'en 1950.

La question du matériel pose également des problèmes. Nous utilisons beaucoup trop souvent du matériel de combat remontant à la Deuxième Guerre mondiale ou à la guerre de Corée. Pourquoi n'avons-nous pas remplacé ce matériel? On nous a souvent répété; ces dernières semaines, que l'on moderniserait le matériel des forces armées. Ces promesses semblent avoir toujours provoqué la même réaction: une nouvelle réduction des effectifs, pas de matériel neuf et de nouvelles assurances que, grâce à la réorganisation et aux restrictions, le Canada pourrait remplir à la fois ses engagements traditionnels et de nouvelles tâches; en effet, on pourrait acheter du matériel neuf grâce à l'argent ainsi économisé.

Nous savons ce qui s'est passé. Lorsqu'elle a des raisons de croire que les problèmes de défense sont mal réglés, l'opposition recourt toujours au même procédé, à ce que l'on pourrait appeler le jeu des chiffres. Elle essaie de juger les avantages relatifs du rééquipement et de la modernisation, de prévoir ce qu'il en coûterait et le personnel nécessaire. Cette technique s'est avérée utile mais, fait étrange, j'ai plutôt tendance depuis quelques mois à mettre en doute les intentions du premier ministre actuel (M. Trudeau) dans ce domaine. Je suis heureux de le voir ici. Je mets en doute ses intentions quant à l'organisation actuelle et future des forces armées. C'est de ce côté que les Canadiens doivent chercher certaines réponses, sinon toutes.

Au cours du présent siècle les premiers ministres libéraux, à l'exception peut-être d'un seul—et j'y apporte des réserves—ont fait constamment preuve d'un manque d'appréciation du rapport qui existe entre la souveraineté nationale et la responsabilité en matière de défense. Avant la Première Guerre mondiale, Laurier cherchait sans cesse à assurer l'autonomie nationale tout en évitant de contracter des engagements pour la défense au-delà des frontières canadiennes. Borden, d'autre part, prenait une attitude opposée tout en se préoccupant aussi de l'autonomie. Borden acceptait volontiers des engagements militaires et il avait donc pu, surtout à cause du magnifique exploit de nos soldats sur le front, exiger—non pas quémander—une représentation puissante et indépendante dans les affaires internationales.

Plus tard, au milieu des années 30, dans des circonstances assez semblables, Mackenzie King s'était également conformé rigoureusement à la tradition libérale qui consistait à se replier sur soi, sinon à faire preuve d'irresponsabilité en matière de défense. Malgré les graves menaces de guerre en Europe, il fit clairement comprendre qu'il ne voulait pas que le Canada prenne d'engagements se rattachant à la défense. Ah oui, il accepterait que le Canada passe des contrats d'armements tant que notre pays n'aurait pas à s'occuper des questions d'ordre administratif. En 1936, lorsque son ministre de la Défense eut l'imprudence d'appuyer une recommandation militaire pour un programme quinquennal, de 200 millions de dollars, M. King exprima son mécontentement de façon si véhémement que le ministre retira sa demande.